

# The NB Family Farmer Ferme & Famille N.-B.

*National Farmers Union in NB / Union nationale des fermiers au N.-B.*



[www.nfunb.org](http://www.nfunb.org)  
[info@nfunb.org](mailto:info@nfunb.org)  
(506) 260-0087  
[Facebook.com/NFUinNB](https://www.facebook.com/NFUinNB)



A Quarterly Newsletter

Issue 27—Winter 2016

Welcome to the Summer Edition of the NB Family Farmer, a quarterly newsletter that informs members of the National Farmers Union in New Brunswick about the activities of their organization.

Bienvenue à notre numéro d'été de Ferme & Famille N.-B., un bulletin qui informe les membres de l'Union nationale des fermiers au Nouveau Brunswick à propos de leur organisation.

Un bulletin trimestrielle

Numéro 27 —Winter 2016

## Le message du président

Un simple observateur se promenant à travers la campagne au Nouveau-Brunswick ne peut faire autrement que remarquer de grandes parcelles de terres agricoles abandonnées, remplies d'aulnes ou retournant à la forêt. En 1951, 3 millions d'acres de terres étaient en culture dans la province, comparé au 0.9 million d'acres de nos jours.

La Consultation provinciale sur la Politique sur les terres agricoles, bien que longtemps demandée par les fermiers et les organismes agricoles généraux, est en quelque sorte un processus bizarre. Les politiques sur les terres agricoles mettent l'accent sur la protection des terres cultivables

contre la prolifération urbaine et autres type de développement. Le problème du Nouveau-Brunswick ne paraît pas être un manque de terres cultivables, mais plutôt une surabondance. La terre, une ressource naturelle qui devrait représenter une opportunité économique, est devenue un fardeau. À mesure que notre population diminue et que notre revenu par habitant tire de la patte, en-dessous de la moyenne nationale, une ressource importante est ignorée. L'abondance apparente de terres cultivables fait en sorte qu'il est difficile de les protéger parce que ne l'on protège que ce nous chérissons. Les terres agricoles, si l'on doit reconnaître leurs valeurs et les protéger, doivent avoir une utilisation tangible.

## In this edition / Dans cette édition :

Page 1 - 3: Le message du président / President's Message

Page 4: Official AGM Invitation / Invitation officielle à l'AGA

Page 5: Kitchen Table Meetings / Réunions de cuisine

Get Involved / Engagez-vous

Page 6: IPC Update / Mise-à-jour du CPI

Page 7: Press release - Farm License Plates / Communiqué de presse - Plaques d'immatriculation pour véhicules agricoles

Pages 8/9: Plan stratégique / Strategic plan

Pages 10 - 11: Land Policy Recommendations / Recommandations sur utilisation des terres agricoles

Les terres agricoles ne peuvent pas rester en production de génération en génération si ceux qui les cultivent ne peuvent pas en retirer un revenu assez suffisant et exploiter une ferme écologiquement durable. La nature économique et sociale du Nouveau-Brunswick rural et, jusqu'à un certain point, de sa contrepartie urbaine, sera déterminée par la relation entre la terre et ceux qui la cultivent. Si l'on n'exploite pas ces terres d'une manière appropriée, cela va contribuer à effriter et vider le milieu rural du Nouveau-Brunswick.

Des politiques qui se soucient surtout de maintenir ou d'amener des terres en production peuvent vraisemblablement mener à des résultats presqu'aussi négatifs que celles de ne rien faire. Si elles encouragent une grande concentration de la propriété, des fermes intégrées intégralement et une dépendance sur deux ou trois denrées exportées, cela va aussi vraisemblablement mener à une société ni prospère, ni équitable, à mesure que le pouvoir politique passe dans les mains de seulement quelques personnes. Un exemple de cette approche fut la décision du gouvernement provincial de faciliter l'acquisition de plus de 15 000 acres de terres publiques (Couronne) pour la production de bleuets par Oxford Frozen Foods, de la Nouvelle-Écosse. Non seulement les fermiers locaux furent-ils entravés dans leurs efforts de louer plus de terres publiques pour la production de bleuets, mais maintenant ils vont également devoir négocier avec une compagnie qui produit elle-même et qui transforme des bleuets. Cette approche nous met sur une voie que nous avons emprunté durant bien trop d'années avec notre industrie forestière. Une manque de diversité et la concentration de propriété n'ont pas encore mené à la prospérité du milieu rural au Nouveau-Brunswick.

Une politique agricole devrait porter sur bien plus que de mettre les terres agricoles en production. Une politique innovante encouragerait le maintien des fermes existantes et le développement de nouvelles fermes familiales. Elle assurerait aux Néo-Brunswickois une sécurité alimentaire et envisagerait une campagne peuplée en partie d'entrepreneurs. Elle encouragerait et récompenserait la diversité agricole en ce qui a trait aux méthodes de production, aux opportunités de mise en marché et aux produits.

Une pierre angulaire de cette approche serait une poli-

tique provinciale obligatoire en matière de sécurité alimentaire visant à remplacer autant d'aliments importés que possible. Afin d'encourager la production des aliments, il faut les opportunités de marketing puissent être équilibrées ; c'est à dire, des marchés où à la fois l'acheteur et le vendeur ont un pouvoir égal de négociation. Finalement, elle ferait appel à tous les résidents du Nouveau-Brunswick de penser à eux-mêmes comme étant des membres d'une communauté, ayant des obligations les uns envers les autres. Lorsque possible, les gens des centres urbains appuieraient les fermiers locaux en achetant leurs produits et, en retour, les gens de la campagne se tourneraient vers les centres urbains du Nouveau-Brunswick pour leurs biens et services. Les marchés du fermier, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et certains établissements de ventes au détail utilisent déjà ce modèle. Cette approche peut mener à une plus grande prospérité pour nous tous si elle est approuvée et adoptée par nous tous, y compris le gouvernement provincial.

Nous avons un choix. Nous pouvons attendre que d'autres apportent la prospérité dans notre partie du monde ou bien nous pouvons accepter notre responsabilité envers l'avenir en travaillant ensemble pour le bien de tous.



*En solidarité,*

Ted Wiggans,

Président de l'UNF-NB, membre du CA de l'UNF nationale

## President's Message

A casual observer driving through rural New Brunswick cannot help but be struck by the large tracts of abandoned farmland, overgrown with alders or returning to forest. In 1951, 3 million acres of land were farmed in the province compared to approximately .9 million acres today.

The provincial Agricultural Land Policy Consultation, while long requested by farmers and general farm organizations, is actually bit of an odd exercise. Agricultural land policy usually centres upon the protection of farmland from urban encroachment or other development. New Brunswick's problem does not appear to be a lack of farmland but rather an over-abundance. Land, a natural resource which should represent an economic opportunity, has become a burden. As our population declines and our per capita income lags behind the national average, a significant resource is ignored.

The apparent abundance of farmland makes it difficult to think of protecting it because we only protect what we value. Farmland, if it is to be valued and taken care of, must have a tangible use. Farmland cannot remain in production from generation to generation if those who farm it cannot earn enough to provide a viable income and operate an environmentally sustainable farm. The economic and social nature of rural New Brunswick and, to a lesser degree, its urban counterpart, will be determined by the relationship between the land and those who farm it. Failure to properly use this land will contribute to the ongoing hollowing out of rural New Brunswick.

Policy primarily concerned with maintaining or bringing land into production may have results that are almost as negative as doing nothing. If it encourages highly concentrated land ownership, vertically integrated farms and dependence upon two or three export commodities, it will in all likelihood, result in a society which is neither prosperous nor equitable as political power migrates to the hands of the few. An example of this approach was the decision of the provincial government to facilitate the acquisition of over 15,000 acres of Crown land for blueberry production by Oxford Frozen Foods of Nova Scotia. Local farmers were not only thwarted in their efforts to lease more

Crown land for blueberry production but now they will also be bargaining with a company that both produces and processes blueberries. This approach leads us down a road we have travelled for too many years in our forestry industry. A lack of diversity and concentration of ownership has not yet led to rural prosperity in NB.

An agricultural land policy should be about much more than bringing farmland into production. An innovative policy would encourage the maintenance of existing farms and the development of new family farms. It would provide New Brunswickers with food security and envision a countryside populated by, in part, entrepreneurs. It would encourage and reward agricultural diversity in terms of production methods, marketing opportunities and products.

A cornerstone of this approach would be a provincially mandated local food security policy seeking to replace as many imported foods as possible. To encourage food production market opportunities must be balanced; that is, markets in which both the buyer and the seller have equal bargaining power.

Finally, it would call upon all residents of New Brunswick to think of themselves as members of a community, with obligations towards one another. When possible, urban people would support local farmers by buying their products and in return, rural folks would first turn to urban New Brunswick for goods and services. Farmers markets, community supported agriculture (C.S.A.'s) and some retail establishments are already using this model. This approach can lead to greater prosperity for all of us if it is endorsed by all of us, including the provincial government. We have a choice. We can wait for someone else to bring prosperity to our part of the world or we can take responsibility for our future by working together for the benefit of all.

*In Solidarity,*

Ted Wiggins

NFU-NB President, & NFU national board member

## Invitation Officielle pour l'Assemblée générale annuelle 2016

*Thème: Les terres agricoles « vides » du N.-B. : elles seront utilisées ou perdues ?*

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale annuelle 2016 de l'Union nationale des fermiers au N.-B., le **dimanche, 13 mars 2016 à l'Hôtel Shédiac, 222, rue Belliveau, Shédiac.** En cas de tempête, l'AGA sera repoussée au dimanche, 20 mars 2016. L'inscription commencera à 9h30. L'AGA commencera à 10h et prendra fin à 16h00. Le droit d'inscription est de 20 \$ (y compris le diner).

Parmi les présentateurs :

- Jan Slomp, président de l'UNF, présentera sur l'accaparement des terres
- Rob English, du Ministère de l'agriculture, l'aquaculture et des pêches, présentera sur les développements sur la Politique sur l'utilisation des terres agricoles
- Table ronde sur des méthodes innovatrices d'utilisées les terres

Des **résolutions** sur les enjeux politiques courants pourront être soumises à cette AGA, de préférence avec une semaine d'avance, mais elles peuvent également être présentées le matin de l'AGA. L'UNF-NB a été demandé d'augmenter les frais d'adhésion par l'entremise du Registre d'entreprise agricole (PAPI) et nous voulons votre avis. Venez à l'AGA pour contribuer votre opinion sur ce sujet très important.

Les **élections** auront lieu pour le Conseil administratif de l'UNF-NB, y compris les postes suivants : président(e), présidente des femmes, président(e) des jeunes, le secrétaire, et cinq membres à titre personnel. Nous souhaitons une représentation de distribution géographique et de variété en spécialités agricoles. Le nouveau Conseil aura son premier rencontre de l'année le lundi, 14 mars de 9 h à 12 h à l'Hôtel Shédiac. Contactez Ted Wiggans, président de l'UNF-NB pour plus d'informations (506) 366-3410.

Nous encourageons tous les membres à participer à cette Assemblée générale annuelle. Votre participation et votre contribution sont très importantes dans nos discussions qui vont donner des directions pour notre province. Nous vous encourageons également à inviter des fermiers intéressés et vos voisins à participer et observer la convention.

Si avez besoin de plus de renseignements ou du service de garde d'enfant, veuillez contacter Amanda au (506) 260-0087. Pour vous inscrire d'avance visiter [www.nfunb.org](http://www.nfunb.org) ou en écrivant à [info@nfunb.org](mailto:info@nfunb.org). **On vous verra dimanche le 13 mars !**

### **Official Invitation to the 2016 Annual General Meeting *Theme: NB's Empty Farmland: Use it or lose it?***

We invite you to the 2016 Annual general meeting of the National Farmers Union in NB on **Sunday, March 13, 2016 at Hotel Shédiac, 222 Belliveau St., Shédiac.** In case of a storm, the AGM will take place on Sunday, March 20, 2016. Registration will start at 9:30 am and the meeting will run from 10 am – 4 pm. Registration is \$20 and includes lunch.

Speakers include:

- Jan Slomp, NFU president, will present on lad grabbing
- Rob English, from the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, will present an update on the Agricultural Land Policy
- A round table innovative land uses

**Resolutions** on current policy issues may be presented to the AGM, preferably at least one week in advance, but will be accepted the morning of the AGM. The NFU-NB has been asked to raise membership fees through the Farm Business Registration (RPAP) and we would like your input. Make sure you are at the AGM to make sure that your opinion is heard on this important matter.

**Elections** will be held for the NFU-NB Board of Directors including the president, the women's president, the youth president, secretary, and up to five members-at-large. We hope to have good representation from all geographic areas and production sectors. The new Board of Directors will have its first meeting on Monday, March 14 from 9 am – 12 pm at Hotel Shédiac. Contact Ted Wiggans for more information (506) 366-3410.

We strongly encourage all members to participate at this Annual General Meeting. Your participation and input is very important to our discussions that will provide direction for our province. We encourage you to invite other interested farmers and your neighbours to attend and observe the AGM.

If you would like more information or need childcare please contact Amanda at (506) 260-0087. To register in advance, visit [www.nfunb.org](http://www.nfunb.org) or email [info@nfunb.org](mailto:info@nfunb.org). **See you on Sunday, March 13!**

## Kitchen Table Meetings – a great time for talking about issues that matter to you!

The NFU-NB hosted four kitchen table meetings the last week of January in Bouctouche, Woodstock, near Salisbury and in Tracadie-Sheila. Members and interested farmers got together to learn about what makes the NFU- NB unique, our new strategic plan, the recommendations the NFU-NB made to the Agricultural Land Policy Consultation and to discuss other issues that are important in your area right now. From some farmers we heard about how changes to the FLIP program could help them better access unused agricultural land in their areas, we heard about the challenges of accessing financing when a farm business is built on leased Crown land. Conversations took us to the need for road signage to indicate both farmers markets and farms with road side stands or farm gate sales. And the importance of rural agricultural infrastructure to help farmers get their products to consumers, as well as connecting farmers with new avenues to sell their products.

We also discussed opportunities to get more involved with the NFU-NB. Board positions renew annually at the AGM in March, if you are interested in putting your name forward, please contact Amanda or a board member in your area. A new membership recruitment committee and a policy committee will be getting underway after the AGM and we are seeking more interested members to join them.

There has already been requests for more Kitchen Table Meetings in other areas. If there is something you would like to learn about or you are interested in hosting a meeting at your farm, please be in touch!

Réunions de cuisine – un occasion pour parler des enjeux qui sont importants pour vous !

L'UNF-NB a organisé quatre réunions de cuisine la dernière semaine de janvier à Bouctouche, à Woodstock, près de Salisbury et à Tracadie-Sheila. Les membres et les fermiers intéressés se sont rencontrés pour en savoir plus sur ce qui rend l'UNF-NB unique, sur notre plan stratégique, sur les recommandations de l'UNF-NB à la Consultation provinciale sur les terres agricoles, ainsi que pour discuter d'autres enjeux qui sont importants dans votre région en ce moment. De certains fermiers, nous avons appris comment les changements au programme PITA pourraient les aider à avoir un meilleur accès à des terres cultivables non utilisées dans leurs régions ; nous avons entendu les défis d'avoir accès au financement lorsqu'une exploitation agricole est bâtie sur des terres publiques (Couronne). Les conversations nous ont amené du besoin de signalisations pour annoncer à la fois les marchés du fermier, les fermes ayant des kiosques au bord de la route ou les ventes à la ferme. De plus, l'importance de l'infrastructure agricole rurale pour aider les fermiers à amener leurs produits aux consommateurs, ainsi que de connecter les fermiers avec de nouveaux débouchés où vendre leurs produits.

Nous avons également discuté les opportunités d'un plus grand engagement auprès de l'UNF-NB. Les postes sur le CA se renouvellent annuellement à l'AGA, en mars ; si vous êtes intéressés à soumettre votre nom, veuillez contacter Amanda ou un membre du CA dans votre région. Un nouveau comité de recrutement et un comité des politiques seront en fonction après l'AGA et nous sommes à la recherche de membres plus intéressés pour se joindre à eux.

Il y a déjà eu des requêtes pour plus de réunions de cuisine dans d'autres régions. S'il y a quelque chose que vous aimez savoir ou si vous êtes intéressés à organiser une réunion à votre ferme, veuillez nous contacter.

## Get involved - Make a difference!

The NFU-NB is forming a Policy Committee and a Membership and Recruitment Committee.

All board positions are renewed annually at the Annual General Meeting.

If you have time and would like to contribute your talent to making your Union stronger, please get in touch! (506) 260-0087.

## Engagez-vous - faites une différence !

L'UNF-NB crée un Comité de politiques de l'industrie et un Comité de recrutement de membres.

Les postes du Conseil administratif se renouvellent tous les ans à l'Assemblée générale annuelle.

Si vous avez du temps et vous souhaitez contribuer vos talents à votre Union, contactez-nous ! (506) 260-0087.

## The International Program Committee Update

*By Eva Rehak, NFU-NB Board member and former chair of the IPC*

I joined the International Programs Committee (IPC) four years ago because I was interested in the opportunity to travel and visit different places through the IPC and La Via Campesina (LVC), the world's largest farmers movement, but then I realised that the work of the committee was much more than just travel and I have been involved ever since.

I got a chance to travel and meet some interesting people in 2013 when I traveled to Indonesia as the Youth representative for the NFU at LVC's 6th International Conference. At the conference there were farmers from 73 different countries from Africa, Asia, Europe and the Americas. We got together to discuss issues including food sovereignty, ending violence against women, resistance and opposition to GMOs and land grabbing, to name a few. It was such a great experience meeting all of these different farmers, hearing their stories and seeing that we are not alone in our corner of the world. This conference happens every four years, the next one will be in 2017 in the Basque Country, Spain.

The NFU's International Program Committee (IPC) coordinates and promotes the NFU's international solidarity work. The NFU is also a founding member of La Via Campesina (LVC) and the IPC works as its liaison. Each NFU Region elects a member to this committee at the regional meeting in August.

You may have seen the booklet on food sovereignty and how it applies to Canada that the IPC published two years ago. In November, the Committee finished a new booklet on Agroecology: you can find it online here [www.nfu.ca/issues/agroecology-canada](http://www.nfu.ca/issues/agroecology-canada), or pick up your copy at the AGM next month.

The Committee has been busy organizing an international seed tour that will host European farmers in late February in Manitoba, Ontario and Québec, to discuss seed laws, trade, farm policies and advocacy techniques. Connecting with other farmers from around the world is a great idea. To share our struggles and knowledge makes us stronger. Combining our voices as one makes a bigger impact for all of us.

To learn more contact Eva at [fermealvafarm@gmail.com](mailto:fermealvafarm@gmail.com) or visit [viacampesina.org](http://viacampesina.org) for more information.

## Mise-à-jour du Comité de programmes internationaux

*Par Eva Rehak, membre du CA de l'UNF-NB et ancienne présidente du CPI*

Je me suis joint au Comité des programmes internationaux (CPI) quatre ans passés parce que j'étais intéressée par l'opportunité de voyager et de visiter différents endroits par l'entremise du CPI et de La Via Campesina (LVC), le plus gros mouvement fermier au monde, mais j'ai ensuite compris que le travail du comité comprenait bien plus que des voyages et je m'y suis engagé depuis ce temps-là.

J'ai eu une chance de voyage et de rencontrer des gens intéressants en 2013 quand je suis allée en Indonésie en tant que Représentante des jeunes pour l'UNF à la 6ème Conférence internationale de la LVC. Lors de cette conférence, il y avait des fermiers de 73 pays différents, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et des Amériques. Nous nous sommes rassemblés pour discuter les enjeux, y compris la souveraineté alimentaire, mettre fin à la violence faite aux femmes, la résistance et l'opposition aux OGM, ainsi que l'accaparement des terres, pour n'en citer que quelques-uns. Ce fut une merveilleuse expérience de rencontrer tous ces différents fermiers, d'entendre leurs histoires et de voir que nous ne sommes pas seuls dans notre partie du monde. Cette conférence a lieu tous les quatre ans et la prochaine aura lieu en 2017, au Pays basque, en Espagne.

Le Comité des programmes internationaux (CPI) coordonne et fait la promotion du travail de l'UNF en matière de solidarité internationale. L'UNF est également un membre fondateur de La Via Campesina (LVC) et le CPI agit comme liaison. Chaque région de l'UNF élit un membre sur ce comité lors de l'Assemblée régionale au mois d'août.

Vous avez vu le livret publié deux ans passés sur la souveraineté alimentaire et sur comment cela s'applique au Canada. En novembre, le Comité a terminé un nouveau livret sur l'Agroécologie : vous pouvez le trouver en ligne [www.nfu.ca/issues/agroecology-canada](http://www.nfu.ca/issues/agroecology-canada), ou bien ramasser votre copie lors de l'AGA le mois prochain.

Le Comité a été occupé à organiser une tournée internationale sur les semences qui va accueillir des fermiers européens à la fin de février, au Manitoba, en Ontario et au Québec, afin de discuter les lois sur les semences, les échanges commerciaux, les politiques agricoles et les techniques de revendication. C'est une merveilleuse idée de réseauter avec d'autres fermiers autour du monde. Le partage de nos combats et de nos connaissances nous rend plus fort. En combinant nos voix en une seule, cela représente un plus grand impact pour nous tous.



Pour plus d'infos:  
[viacampesina.org](http://viacampesina.org) ou  
 contacter Eva  
[fermealvafarm@gmail.com](mailto:fermealvafarm@gmail.com)



## **Farmer's organization still waiting for government response after five months**

**Press Release (Fredericton—Feb 4, 2016)** - After meeting with Minister Horsman in October 2015, the National Farmers Union in NB is still awaiting a response regarding changes to farm vehicle registration in NB. NB farmers pay the highest farm vehicle registration fees in the Maritimes. PEI pays only \$10 per vehicle/per year and Nova Scotian farmers pay about 30% of what NB farmers have to pay for the same vehicle weight. When all vehicle registration fees were increased by 7% in September 2015, both general farm organizations came together to request that farm vehicles not only be exempt from this increase but for an overall reduction in fees.

Along with a fee reduction to allow NB farmers to remain competitive with other provinces, the requests included online registration of farm-plated vehicles, a monthly registration option for farm-plated vehicles and the allowance of vehicles other than trucks to be eligible for farm plates if it is a primary farm vehicle.

NFU-NB president Ted Wiggans says that, **“If New Brunswick farmers are to compete with their Maritime counterparts, they should be playing on a level playing field.”**

Under the current system March 31 is the expiration date for all registered farm vehicles and to have impact this year the changes need to be put in place very soon.

- 30 -

## **Organisme de fermiers attend encore une réponse du gouvernement après cinq mois**

**Communiqué de presse (Fredericton—4 février, 2016)** - Après une rencontre avec le ministre Horsman en octobre 2015, l'Union nationale des fermiers au N.-B. attend encore une réponse concernant les changements à l'immatriculation des véhicules agricoles au Nouveau-Brunswick.

Les fermiers du N.-B. payent les droits d'immatriculation les plus élevés pour véhicules agricoles aux Maritimes. Les fermiers de l'Î-P-É paient seulement 10 \$ par véhicule/par année et ceux de la Nouvelle-Écosse paient environ 30 % de ce que les fermiers du N.-B. doivent payer pour un véhicule du même poids. Quand tous les droits d'immatriculation furent augmentés de 7 % en septembre 2015, les deux organismes agricoles généraux se sont rassemblés pour demander que les véhicules agricoles soient non seulement exemptés de cette augmentation, mais aussi pour une réduction générale des droits.

De concert avec une réduction des droits pour permettre aux fermiers du N.-B. de demeurer compétitifs avec les autres provinces, les demandes incluaient l'immatriculation en ligne des véhicules agricoles, une option d'immatriculation mensuelle pour les véhicules agricoles et la possibilité que les véhicules autres que les camions soient éligibles à des plaques agricoles s'il s'agit d'un véhicule principal de la ferme.

Ted Wiggans, président de l'UNF au NB, déclare que : **« Pour que les fermiers du Nouveau-Brunswick soient capables de faire compétition avec leurs homologues des Maritimes, ils devraient pouvoir jouir d'une égalité des chances. »**

Selon le système courant, le 31 mars est la date d'expiration pour tous les véhicules agricoles immatriculés et, afin d'avoir un impact cette année, les changements doivent être mis en œuvre très prochainement.

- 30 -

## NFU-NB Three Year Strategic Plan

### Community Vision

***Thriving family farms contribute to sustainable rural development, support their communities and steward their land while providing good jobs and healthy food for the people of New Brunswick***

### Guiding Principles

**Prosperity** – Farmers should receive fair prices for the food they produce ensuring the vitality and sustainability of the family farm.

**Food sovereignty** – New Brunswick residents have a right to control their own healthy and culturally appropriate food produced through ecologically sound and sustainable methods within their own agricultural system.

**Bilingualism** – Our anglophone and francophone members have equal right to engage with the NFU-NB in their own language.

**Advocacy and activism** – We use traditional means of advocacy and direct public action to bring about policy change.

**Regenerative agriculture** – Agriculture should have a positive role in building healthy soil, regenerating eco-systems and fighting climate change.

### Strategic Priorities

#### **1. Sell More Product Locally to Meet Demand**

Research is the foundation of sound policy. Currently, there is a lack of data in NB about the quantity and value of food produced and sold in NB. Estimates are that 95% of the NB food dollar is spent on imported food. Sound market research will provide producers the opportunity to make informed, more profitable business and growing decisions.

##### **Goals**

- Increase understanding of consumer demand for products and varieties that are being produced in NB
- Identify wholesale and retail opportunities for NB produced products including institutional contracts and large retail chains
- Accelerate value-added transformation
- Enhance enterprise skills for new and current producers

#### **2. Build technical capacity for growing food in N.B. soil and climate conditions**

Support the Maintenance and Development of Social and Agricultural Rural Infrastructure

Farms are a vital part of rural New Brunswick and they contribute to thriving rural communities. Advocating to maintain eroding public funding for rural infrastructure will make it possible to retain and attract families to rural areas.

##### **Goals**

- Increase access to rural services, agricultural support and other rural infrastructure, leading to improved social, educational, cultural and economic outcomes
- Co-create land use and access to land policies with government and other invested stakeholders
- Develop agriculture education policy for high schools to encourage and support new and younger farmers
- Accelerate the growth of meaningful rural employment opportunities in the agriculture and agriculture support sectors
- Introduce group health care coverage with an NFU group health plan for farm families and their employees

#### **3. Recognize and Support Women Farmers**

Family farms are owned and run by families. Women's roles on farms range from sole owner, to partner, to off-farm income generator. Understanding, acknowledging and supporting those roles more completely will lead to better family farm outcomes.

##### **Goals**

- Improve knowledge and celebrate the achievements and contributions of women farmers
- Increase women's participation in farm management and the ownership and (co-)operate their own farms
- Encourage higher participation of women in farm meetings and events

#### **4. Promote Environmental Sustainability**

The environment is an economic issue. Sustainable farming is about stewarding the land for future generations while building and operating a sustainable, viable business.

##### **Goals**

- Increase public awareness of the broad value created from sustainable and regenerative farming practices that reduce environmental impact and dependence on fossil fuels
- Improve member access to and expand funding opportunities available for transition to innovative technologies
- Create training opportunities for farmers to develop the new knowledge and skills required to manage the reduction of input costs (including energy)

## Plan stratégique de l'UNF-NB

### Vision communautaire

***Les fermes familiales prospères contribuent au développement rural durable, supportent leurs communautés et assurent l'intendance de leurs terres, tout en offrant de bons emplois et des aliments sains aux gens du Nouveau-Brunswick.***

### Principes directeurs

**Prospérité** – Les fermiers devraient recevoir des prix raisonnables pour les aliments qu'ils produisent, assurant ainsi le dynamisme et la durabilité de la ferme familiale.

**Souveraineté alimentaire** - Les résidents du Nouveau-Brunswick ont le droit de contrôler leur propre alimentation saine et culturellement appropriée, produite grâce à des méthodes écologiquement saines et durables dans le cadre de leur propres systèmes d'agriculture.

**Bilinguisme** – Nos membres anglophones et francophones ont le droit égal d'utiliser leur propre langue au sein de l'UNF-NB.

**Revendication et activisme** – Nous utilisons les moyens de revendication traditionnels et l'action publique directe pour susciter des changements de politiques.

**L'agriculture régénératrice** – L'agriculture devrait avoir un rôle positif dans la construction de sols sains, dans la régénération des écosystèmes et le combat des changements climatiques.

### Priorités stratégiques

#### **1. Vendre plus de produit localement pour répondre à la demande**

La recherche est la fondation de politiques saines. Présentement, il y a un manque de données au N.-B. sur la quantité et la valeur des aliments produits et vendus au N.-B. Les estimations sont que 95 % du budget alimentaire au N.-B. est dépensé sur des aliments importés. Des études de marché rigoureuses vont donner aux producteurs l'opportunité de prendre des décisions commerciales plus éclairées, profitables et de croissance.

- Améliorer la compréhension de la demande des consommateurs pour les produits et les variétés qui sont produits au N.-B.
- Identifier les opportunités de ventes en gros et au détail pour les produits du N.-B., y compris les contrats institutionnels et les grandes chaînes de vente au détail
- Accélérer la transformation à valeur ajoutée
- Améliorer les compétences de gestion d'entreprise pour les producteurs nouveaux et courants
- Bâtir la capacité technique pour la production des aliments dans les sols et les conditions climatiques du N.-B.

#### **2. Soutenir le maintien et le développement de l'infrastructure sociale et agricole rurale**

Les fermes sont une partie essentielle du milieu rural au Nouveau-Brunswick et elles contribuent aux communautés rurales prospères. Revendiquer le maintien du financement public décroissant pour l'infrastructure rurale va permettre de retenir et d'attirer des familles dans les régions rurales.

- Augmenter l'accès aux services ruraux, au soutien agricole et autres infrastructures rurales, menant à de meilleurs résultats au niveau social, éducatif, culturel et économique
- Co-créer des politiques sur l'utilisation des terres et l'accès à la terre avec le gouvernement et autres parties prenantes intéressées
- Formuler des politiques en matière de formation agricole pour les écoles secondaires afin d'encourager et appuyer les fermiers nouveaux et plus jeunes
- Accélérer la croissance d'opportunités d'emplois ruraux valorisants en agriculture et dans les secteurs de l'industrie agricole
- Introduire une assurance médicale de groupe avec un régime collectif d'assurance-maladie de l'UNF pour les familles fermières et leurs employés

#### **3. Reconnaître et appuyer les agricultrices**

Des fermes familiales qui appartiennent et sont opérées par des familles. Les rôles des femmes sur les fermes varient de propriétaire exclusif, à partenaire, à génératrice de revenus non agricoles. Comprendre, reconnaître et appuyer ces rôles plus complètement va mener à de meilleurs résultats pour les fermes familiales.

- Améliorer les connaissances et célébrer les réalisations et les contributions des agricultrices
- Augmenter la participation des femmes dans la gestion des fermes, la propriété et la co-gestion de leurs propres fermes
- Encourager une plus grande participation des femmes aux rencontres et aux événements agricoles

#### **4. Promouvoir la durabilité de l'environnement**

L'environnement est un enjeu économique. L'agriculture durable est une question d'intendance des terres pour les générations futures, tout en bâtissant et opérant une entreprise durable et viable.

- Accroître la sensibilisation du public quant à la valeur générale créée grâce aux pratiques agricoles durables et régénératrices qui réduisent l'impact environnemental et la dépendance sur les combustibles fossiles
- Améliorer l'accès pour les membres aux opportunités de financement disponibles pour la transition aux technologies novatrices
- Créer des opportunités de formation pour les fermiers afin de développer de nouvelles connaissances et capacités nécessaires pour gérer la réduction des coûts d'intrants (y compris l'énergie)

## Summary of Recommendations from the National Farmers Union in New Brunswick to the Agricultural Land Policy Consultations

*Note: These recommendations are part of a more detailed submission made to the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries in December 2015. To read the complete submission visit [www.nfunb.org](http://www.nfunb.org)*

**Recommendation 1.0:** That farmland has inherent value as part of a larger ecosystem; therefore the protection of farmland inherently includes the protection of surrounding forests and waterways. This overarching principle should guide the Agricultural Land Policy and resulting regulations.

**Recommendation 2.1:** That the land use policy seeks to encourage a diversity of thriving farm businesses rather than vertical business models. The policy shall limit the amount of Crown land made available to vertically integrated companies for their own primary production and processing to avoid corporate monopoly of a certain market.

**Recommendation 2.2.1:** That the Policy include an inventory of the ownership and control of farmland within its boundaries, and maintain a running inventory by requiring all changes in land tenure and land use to be reported as they occur.

**Recommendation 2.2.2:** That the Agricultural Land Policy keep farmland in the hands of the people who actually work the land by banning corporate farmland speculation and investment, including pension funds. And that the list of banned entities that can purchase or own farmland be in the Act, but with a provision to add further entities in the regulations as they become relevant.

**Recommendation 2.2.3:** That the Agricultural Land Policy include specific provisions that limit farmland ownership to Canadians and residents who are actively involved in the operation of the farm-business, and to Canadian-owned companies working in the province.

**Recommendation 2.2.4:** That the Agricultural Land Policy include a provision in the case where concentration of ownership appears to be undesirable, so that regulation may be introduced to limit farm size that may be owned or controlled by any individual farmer, farm corporation or cooperative farm based on any of the following criteria: a given number of acres, potential productivity of the soil, industry standards for efficiency, negative environmental impact, or a concentration of ownership results in industry monopoly.

**Recommendation 3.0.1:** All land that is classified as farmland must be protected as farmland with limited options to change the land zoning. Appeals to change zoning must be heard by a provincial board mandated by the Policy to protect agricultural land. Provisions must be set out detailing the procedures in the case of the subdivision of farmland, even if for continued agricultural purposes.

**Recommendation 3.0.2:** Municipalities, LSDs and the province identify common use corridors for public utilities and subsurface resource infrastructure.

**Recommendation 3.1:** Prohibit topsoil mining in New Brunswick and seek other solutions to meet urban and industrial topsoil needs.

**Recommendation 3.2:** The Agricultural Land Policy and resulting regulations must actively promote and reward sustainable and regenerative farming practices.

**Recommendation 3.3:** Reciprocal respect and enforcement of set-back distances to protect farmers from complaints as well as negative environmental impacts.

**Recommendation 4.1.1:** A complete overhaul of the Farmland Identification Program that includes annual renewal, as well as changing the benefit from a tax deferral to a tax reduction. For example, a standard reduction to half of the provincial tax rate of \$1.4573 per \$100.00 of assessed value of registered farmland and farm outbuildings, could be the baseline tax rate for all farmland. To receive an increased reduction or complete elimination of all taxes on farmland, the owner must demonstrate that good soil conservation practices are regularly undertaken. This would provide incentive even for farmland owners who are leasing out their land to neighbours to continue good soil improvement practices. To discourage absentee ownership, we further recommend that land in the FLIP program must be owned and must be farmed by New Brunswick residents to receive any tax reduction.

**Recommendation 4.1.2:** Re-evaluate the criteria around subdividing lots off of agricultural land while under the FLIP program to meet the new realities of farmers.

**Recommendation 4.2:** Establish a program similar to the former Land Development Corporation in PEI.

**Recommendation 5.0.1:** A clear policy and process must be defined for accessing Crown land, so that farmers can easily become aware of parcels approved for lease which are already identified as suitable for a certain type of agricultural production, and determine how to request a Crown land lease and receive a response in a timely manner.

**Recommendation 5.0.2:** To appoint a DAAF staff person to assist farmers with the process of identifying, applying for and transitioning to a Crown land lease.

**Recommendation 6.0.1:** That the Precautionary Principle be the overarching principle that informs the Agricultural Land Act and regulations, especially with regard to a request to use farmland for other purposes, including surface and sub-surface resource extraction.

**Recommendation 6.0.2:** That the board or commission established to implement the Agricultural Land Policy be given a clear mandate to preserve agricultural land, similar to the original mandate of the ALR in BC.

## Sommaire des recommandations de l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Consultation sur la Politique sur l'utilisation des terres agricoles

*Note : Ces recommandations font partie d'une soumission plus détaillée présenté au Ministère de l'agriculture, l'aquaculture et les pêches en décembre 2015. Pour lire la soumission complète consulter [www.nfunb.org](http://www.nfunb.org)*

*Rob English, MAAP, présentera lors de l'AGA de l'UNF-NB, dimanche le 13 mars pour donner une mise-à-jour sur la politique.*

**1.0** : Que les terres cultivables ont une valeur inhérente comme partie d'un écosystème plus vaste ; donc, la protection des terres agricoles comprend intrinsèquement la protection des forêts et des cours d'eaux environnants. Ce principe fondamental devrait guider la Politique sur l'utilisation des terres agricoles et les réglementations qui en découlent.

**2.1** : Que la Politique sur l'utilisation des terres agricoles s'efforce d'encourager une diversité d'entreprises agricoles prospères au lieu des modèles d'entreprises de type vertical. La Politique devra limiter le montant de terres publiques (de la Couronne) mises en disponibilité aux compagnies verticalement intégrées pour leur propre production et transformation primaire, afin d'éviter que des entreprises monopolisent un certain marché.

**2.2.1** : Que la Politique inclue un inventaire de la titularité et du contrôle des terres agricoles à l'intérieur de nos frontières et qu'elle maintienne un inventaire permanent en exigeant que tous les changements dans les titres de propriété et dans l'utilisation des terres soient rapportés à mesure qu'ils se produisent.

**2.2.2** : Que la Politique sur l'utilisation des terres agricoles garde les terres cultivables dans les mains des gens qui travaillent réellement sur la terre, en interdisant la spéculation foncière et l'investissement foncier par les grosses compagnies, y compris les fonds de pension. Et que la liste des entités interdites qui peuvent acheter ou appartenir des terres agricoles soit incluse dans la Loi, mais avec la disposition de pouvoir ajouter d'autres entités dans les réglementations à mesures qu'elles deviennent pertinentes.

**2.2.3** : Que la Politique sur l'utilisation des terres agricoles inclue des dispositions spécifiques qui limitent la propriété des terres agricoles seulement aux Canadiens et aux résidents qui participent activement à une exploitation agricole, et aux compagnies de propriété canadienne qui travaillent dans la province.

**2.2.4** : Que la Politique sur l'utilisation des terres agricoles inclue une disposition au cas où la concentration de la propriété semble être indésirable, de sorte qu'une réglementation puisse être introduite pour limiter la dimension de la ferme qui pourrait appartenir ou être contrôlée par un seul fermier, par une société agricole ou une coopérative agricole selon n'importe-quel des critères suivants : un nombre d'acres donné, la productivité potentielle du sol, les normes de l'industrie en matière d'efficacité, les incidences négatives sur l'environnement ou quand une concentration de propriété mène à un monopole de l'industrie.

**3.0.1** : Toutes les terres classées comme terres cultivables doivent être protégées comme étant des terres agricoles avec options limitées d'en changer le zonage. Les demandes de changer le zonage doivent être entendues par une commission provinciale mandatée par la Politique de protéger les terres agricoles. Des dispositions doivent être établies pour détailler les procédures dans le cas d'une subdivision d'une terre agricole, même si c'est encore pour des fins agricoles.

**3.0.2** : Que les municipalités, les DSL et la province identifient des corridors d'utilisation partagée pour les services publics et les infrastructures des ressources souterraines.

**3.1** : Interdire l'extraction de la terre végétale au Nouveau-Brunswick et chercher d'autres solutions pour répondre aux besoins urbains et industriels pour de la terre végétale.

**3.2** : La Politique sur l'utilisation des terres agricoles et toutes réglementations qui en découlent doivent promouvoir activement et récompenser les pratiques agricoles durables et régénératives.

**3.3** : Respect réciproque et mise en application des distances de recul (à observer) afin de protéger les fermiers contre les plaintes, ainsi que les incidences environnementales néfastes.

**4.1.1** : Une refonte complète du Plan d'identification des terres agricoles qui inclue un renouvellement annuel, ainsi qu'un changement de l'avantage fiscal de sorte à avoir une réduction des taxes au lieu d'un report d'impôt. À titre d'exemple, une réduction forfaitaire à la moitié du taux d'imposition provincial de 1,4573 \$ par 100 \$ de valeur estimée d'une terre et de bâtiments agricoles enregistrés pourrait être le taux d'imposition de base pour toutes les terres agricoles. Afin de recevoir une plus grande réduction ou une élimination complète de toutes les taxes sur les terres agricoles, le propriétaire doit démontrer que de bonnes pratiques de conservation des sols sont utilisées régulièrement. Ceci donnerait un incitatif même pour les propriétaires de terres agricoles qui louent leurs terres à des voisins pour continuer de bonnes pratiques d'amélioration des sols. Afin de décourager l'absentéisme du propriétaire, nous recommandons d'autant plus que les terres faisant partie du programme PITA doivent appartenir ou doivent être exploitées par des résidents du Nouveau-Brunswick pour être en mesure de bénéficier de toutes réductions de taxes.

**4.1.2** : Réévaluer les critères concernant la subdivision de parcelles de terres agricoles qui font partie du programme PITA afin de répondre aux nouvelles réalités des fermiers.

(suite sur la page suivante)

(suite du Sommaire des Recommandations de la page précédente)

**4.2** : Établir un programme similaire à l'ancienne « Land Development Corporation » (Société de développement des terres) de l'Île-du-Prince-Édouard.

**5.0.1** : Une politique et un processus clairs doivent être définis pour avoir accès aux terres publiques (de la Couronne) de sorte que les fermiers puissent facilement être informés des parcelles approuvées pour un bail et qui sont déjà identifiées comme étant convenables pour un certain type de production agricole ; de plus, déterminer comment l'on doit demander un bail sur une terre de la Couronne (terre publique) et recevoir une réponse dans un délai convenable.

**5.0.2** : Désigner un membre du personnel du MAAP pour aider les fermiers avec le processus d'identifier, de faire la demande et faire la transition à un bail sur une terre de la Couronne.

**6.0.1** : Que le Principe de précaution soit le principe fondamental qui informe la Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole, et les réglementations qui en découlent, surtout en lien à une demande d'utiliser les terres agricoles pour d'autres fins, y compris l'extraction de ressources en surface ou souterraines.

**6.0.2** : Que la commission créée pour mettre en application la Politique sur l'utilisation des terres agricoles reçoive un mandat clair de préserver les terres agricoles, similaire au mandat original de la « ALR - Agricultural Land Reserve » (Réserve des terres agricoles) en C.-B.

## Assemblée générale annuelle 2016 -

*Les terres agricoles « vides » du N.-B. : elles seront utilisées ou perdues ?*

**Dimanche, le 13 mars 2016 de 10h à 16h.** (En cas de tempête: dimanche le 20 mars). Détails sur la page 4.

Venez voter sur une augmentation de frais du Registre d'entreprise agricole (PAPI).

## 2016 Annual General Meeting 2016 -

*NB's Empty Farmland: Use it or lose it?*

**Sunday, March 13, 2016 from 10 am - 4 pm.** (Storm date: Sunday, March 20, 2016). Details inside on page 4.

Make sure you are there to vote on a possible fee increase through the Farm Business Registration (RPAP).

## Membership Renewals

A reminder that all NFU-NB memberships through Service New Brunswick expired on October 31, 2015. You should have received renewal forms from the Department of Agriculture in September. If you have not yet renewed, make sure that you do so soon that you continue to receive your fuel tax benefits, and a continuous membership with the NFU-NB. We value all of our members and appreciate your support. You can also bring a cheque to renew at the AGM . If you have any questions or need new forms mailed to you, please contact Amanda at (506) 260-0087.



## Renouvellement d'adhésions

Un rappel que toutes les adhésions fait par l'entremise de Service Nouveau-Brunswick ont expirés le 31 octobre, 2015. Le Département de l'agriculture a envoyé les formulaires de renouvellement début septembre. Si vous n'avez pas encore renouvellé, assurez vous de le faire bientôt pour continuer à profiter de votre essence et carburants hors taxes et pour garder une adhésion continue avec l'UNF-NB. Nous apprécions tous nos membres et reconnaissons votre soutien. Vous pouvez également renouveler lors de l'AGA. Si vous avez des questions ou vous avez besoin de formulaires d'adhésion, contacter Amanda (506) 260-0087.